



ACRIMUR AV

PEINTURE POLYVALENTE SOUS-COUCHE ET FINITION POUR INTÉRIEUR



EU Ecolabel : FR/033/026

- Peinture acrylique mat en phase aqueuse.
- Haut pouvoir couvrant.
- Facile et agréable à appliquer.
- Lessivable.
- Sans odeur.
- Très faible teneur en C.O.V.
- Existe en blanc et dans toutes les teintes pastels du nuancier "colorants universels".
- Peut se teinter avec des colorants universels à la dose maximale de 3 % (colorants disponibles sur demande).
- Revêtement pour surfaces intérieures telles que murs, plafonds, décoration de pièces sèches.
- Applicable sur enduits de préparation, plâtre et dérivés, béton et enduits de ciment, anciennes peintures adhérentes.

APPLICATION

ACRIMUR AV s'applique en deux couches :

- A la brosse et rouleau poils longs : diluer de 0 à 3 %.
- A l'airless buse de 21/000 à 24/000 de pouce, angle 60 à 80°, filtre 60 mesh : diluer de 5 à 7 %.
- Diluant : eau.

PRÉPARATION DU SUPPORT : le fond doit être sec, propre et non gras. La préparation des fonds sera conforme aux spécifications du D.T.U 59.1

CARACTÉRISTIQUES D'APPLICATION

Sur fonds poudreux ou très poreux, appliquer PRIMFIX. Sur fonds neufs, appliquer 2 couches, la première diluée à 5 % d'eau. Les supports métalliques seront protégés par du PRIMRUST 21.

Rendement : 7 à 9 m²/L (5 à 6 m²/kg).

Séchage à 20 °C et humidité relative de 65 % :

- Sec : 30 minutes.
- Recouvrable : 6 heures.

RENDEMENT 8 à 9 m ² /L 5 à 6 m ² /kg	ACRYLIQUE
2 COUCHES	EAU DILUTION NETTOYAGE
SEC 30 mins	6 h entre 2 couches

CONDITIONS D'EMPLOI

Stocker à l'abri du gel. Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C.

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES.

Liant : résine acrylique.

Classification : AFNOR NFT 36005 - Famille I - Classe 7 b2.

Extrait sec : 61 %.

Densité à 20 °C : 1,53.

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).

Ce produit contient < 1 g / l COV.

Pour plus d'informations concernant les raisons pour lesquelles ce produit a reçu le label écologique, consulter le site internet : <http://europa.eu.int/ecolabel>.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société

Pro5 www.pro5.fr

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D201-0416-4630

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants nitrile.

